

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

Le 8 novembre 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Monsieur Pierre BARTHAS, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 4 octobre 2021 est approuvé.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 3 lotissement Les Fontanilles appartenant à Mr JONES Lee.
- Maison d'habitation + terrains aux Tuileries d'Affiac appartenant à Mr CHIAPPONE (SCI).
- Remise 1 rue Marcel Pagnol appartenant à SCI IMMO T.L.A.L (PANKOW).
- Maison d'habitation 1 bis rue Marcel Pagnol appartenant à SCI IMMO T.L.A.L (PANKOW).
- Local commercial 35 avenue Pasteur appartenant à Mme BAUX Marie-Christine.
- Maison d'habitation 7 rue de la Beaute appartenant à Mr RODRIGUEZ François et Mme JAMMES Nelly.
- Maison d'habitation 47 avenue Pasteur appartenant à Mme MIR Paule.
- Maison d'habitation domaine de Pautard appartenant à Mme FOURNIE Jenny.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

POLICE MUNICIPALE

Le nouveau policier pluri communal Mr PAJOT Christophe est en poste depuis le 1^{er} novembre 2021. Un deuxième policier Mme LAFFARGUE VALLAT Laure rentrera en fonction à partir du 1^{er} mars 2022.

Le service pluri communal s'est étendu de 7 à 10 communes. Les 3 nouvelles communes sont : Villeneuve-Minervoises, Laure-Minervoises et Trausse-Minervoises. Les conventions de police pluri communale et de coordination avec l'Etat seront actualisées.

CONVENTION PLUVIAL

La communauté d'agglomération Carcassonne Agglo a décidé de prolonger les conventions de gestion de services établies avec les communes afin de poursuivre de manière transitoire l'exercice de la compétence de gestion des eaux pluviales sur l'année 2022. Il convient donc de signer une nouvelle convention.

MOTION COLLÈGE DE RIEUX

Madame le Maire fait lecture d'une pétition émanant du Maire de Rieux-Minervois concernant les inquiétudes des enseignants du collège sur les perspectives de la rentrée prochaine. Les 3 dernières années, le collège a perdu 2 divisions entraînant des conséquences négatives sur le niveau 3^{ème}. Si une nouvelle division était supprimée pour la prochaine rentrée, les conséquences seraient catastrophiques : des 5^{ème} pourraient être de 30 minimum par classe et les 3 autres niveaux pourraient aller à plus de 28 élèves par classe.

Supprimer une fois de plus des moyens serait remettre en cause des décennies de réussite et accentuer le mal être qui peut exister en zone rurale. Le Minervois a besoin que l'Etat puisse maintenir un collège de qualité pour tous. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion de soutien.

CALANDRETA

Un projet de loi imposant aux Maires une participation financière au prorata du nombre d'enfants de la commune qui fréquentent l'école privée « La Calandreta » située à Rieux-Minervois n'a pas encore été validé.

Comme pour l'année précédente, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer cette participation. Néanmoins, en tant qu'association loi 1901, « La Calandreta » peut déposer un dossier de demande de subvention classique comme les autres associations locales.

COMMISSION TRAVAUX

Propositions d'aménagements pour la sécurité :

- Rue J.E Planchon : prévoir la matérialisation de places de parking côté habitations et côté sud face à l'ancienne distillerie pour un effet de « chicanes ».
- Devant les écoles : installation de panneaux clignotants actifs aux heures d'entrée/sortie de l'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30/9h10 – 11h45/12h10 – 13h45/14h10 – 16h45/18h30) avenue Ernest Ferroul.
- chemin de la Ginestière : après le stop, poteaux blancs type J11 pour rétrécir la voirie ; bande jaune sur 3 mètres à l'angle du chemin des Pèlerins ; coussins berlinois installés avant et après les 3 pavillons de l'ancienne gendarmerie.

RÉSIDENCE SENIORS

Une réunion a eu lieu avec le directeur du groupe Marcou le 28 octobre pour faire le point sur le projet de réalisation de logements seniors à l'ancien hôtel Richardis. Trois architectes doivent être consultés pour finaliser le projet qui s'oriente vers :

- 9 appartements seniors : T2 et T3 (de 55 à 61m²)
- 1 jardin aménagé à la place de l'ancien garage

Pour la partie de l'ancien logement de la perception, dépourvu d'ascenseur, la commission a choisi l'aménagement d'un T4 au 1^{er} étage et de deux T2 au 2^{ème} étage.

La vente du grand terrain communal de Ferrococ, derrière la cave coopérative, est en cours de négociation avec le groupe Marcou pour la réalisation de logements locatifs, de logements avec accession à la propriété et de terrains à bâtir. Une petite partie située au bas de ce terrain sera réservée pour la construction d'un local pour l'association de pétanque.

La validation de l'offre aura lieu lors de la prochaine séance. Le projet doit être lancé en 2022 pour que les futures constructions sur ce terrain soient intégrées au bilan du PLU actuel.

CMJ – FÊTE DE NOËL

Le CMJ souhaite mener des actions pour la période de Noël.

- un grand sapin avec guirlandes lumineuses sera positionné sur la place de la Libération côté rivière, le CMJ fabriquera des décorations qui seront accrochées sur le bas du sapin.
- le vendredi 17 décembre après le Noël de l'école, les enfants pourront descendre place de la Libération pour une fête de Noël à laquelle est conviée toute la population : animation musicale, barbe à papa, papillotes, marrons grillés et vin chaud.
- récupération de jouets au bénéfice des restos du cœur.

PLACE DU BOURGUET

L'inauguration de l'aménagement de la place du Bourguet aura lieu le 7 mai. Les associations seront contactées pour participer à l'animation. Une réunion préparatoire aura lieu au 1^{er} trimestre 2022.

ACQUISITION IMMOBILIÈRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'achat d'une remise appartenant à Mr MIGNARD Joseph située rue des écoles en face la cantine scolaire.

La séance est levée à 20h45.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021 à 18h30